



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

Avenue de Morges 26
1004 Lausanne
Tél. 021 626 26 44
Fax 021 626 26 49
info@pointdeau-lausanne.ch
www.pointdeau-lausanne.ch



Le mot du Président

Voilà encore une année particulière avec tous ces rebondissements face à la pandémie.

Le directeur et son équipe ont su faire face aux différents impératifs imposés par cette situation et le Point d'Eau a continué de fonctionner sans fermeture.

Le Comité de direction et moi-même nous leur en sommes très reconnaissants.

Encore une fois, les impératifs techniques, les soumissions et les autorisations ont pris plus de temps que prévu et ainsi ont ralenti le début des travaux pour le déménagement prévu en 2022.

Maintenant, sous la conduite de nos architectes très engagés, ces travaux vont pouvoir commencer prochainement. Aussi bien pour les bénévoles que pour les usagers, ce Point d'Eau deviendra encore plus accueillant.

Cette année a été l'occasion de présenter de manière très précise les différentes étapes de ce déménagement au département de la santé publique représenté par Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz.

A la suite de cette présentation, nous avons reçu un retour très positif de ce département qui va nous soutenir financièrement pour les prochains exercices et notamment pour le financement d'un 2^{ème} cabinet dentaire dans nos futurs locaux. Nos remerciements vont également à la Loterie Romande qui nous a accordé un généreux don pour les travaux et l'aménagement de ce projet.

Il faut préciser que la surface de ce nouveau Point d'Eau à l'avenue d'Echallens 123 sera doublée, passant de 240 m² à 480 m², ce qui implique une réorganisation du personnel et des surfaces.

Il tient particulièrement à cœur au Comité de direction que cette nouvelle structure convienne à tous nos bénévoles que nous ne remercions jamais assez pour leur engagement indispensable.

En attendant le plaisir de vous retrouver l'année prochaine dans nos nouveaux locaux, je vous adresse encore toute ma reconnaissance et mes meilleures salutations.

Alexandre de Saugy
Président



Chères lectrices, chers lecteurs,

La Fondation Point d'Eau Lausanne, reconnue de pure utilité publique, a ouvert ses portes en 1999 à l'initiative de Christine et François Landolt. Lors de sa fondation, le centre a été pensé principalement comme un lieu de prestations d'hygiène. Or, depuis, il n'a cessé de grandir et s'est développé au point d'être saturé depuis plusieurs années. Si les prestations d'hygiène et d'orientation sociale continuent à être bien présentes et nécessaires, ce sont surtout les prestations de soins de santé – délivrées par une centaine de thérapeutes bénévoles - qui se sont

développées de manière spectaculaire. Cette évolution répond à des besoins toujours plus importants auprès d'une population précarisée, qui, hélas, a tendance à renoncer à certains soins de santé. Pour cette raison, nous souhaitons poursuivre notre développement grâce à un déménagement prévu fin 2022, permettant au Point d'Eau de doubler de surface.

Une deuxième année avec la Covid 19

2021 a été à nouveau une année particulière marquée par la COVID 19 et son flot d'urgences, d'incertitudes et d'adaptations. L'équipe du PEL et les usagers ont dû à nouveau composer avec les mesures sanitaires. Comme en 2020, nous les avons maintenues, notamment pour la gestion de la buanderie et de l'accueil. En effet, la petite surface de notre centre - 250m² - ne permettait pas le respect de la distance physique. Si les mesures de sécurité ont porté leurs fruits, ce fut souvent au détriment de la qualité de l'accueil et des interactions. Nous avons également dû, par moment, renoncer à certaines prestations. Toutefois, les soins infirmiers, médicaux et dentaires ont continué à fonctionner toute l'année, soulageant ainsi les hôpitaux surchargés et démontrant, plus que jamais, l'importance des structures à bas-seuil, actrice de première ligne dans le dispositif d'aide socio-sanitaire.

La capacité des équipes à rester en lien, à accueillir les inquiétudes et à soutenir nos bénéficiaires s'est avérée particulièrement importante dans cette période de repli de la société. Fonctionner sur la durée, garantir les prestations d'accueil, réduire le nombre de personnes présentes simultanément dans le centre a inévitablement provoqué des tensions et créé une fatigue supplémentaire pour les équipes.

La crise de la Covid 19 n'a pas créé la pauvreté. Mais elle la révèle davantage et l'aggrave. Nous avons encore toutes et tous en tête les files d'attente à Genève et à Lausanne de personnes patientant pour recevoir des cabas de première nécessité, voire simplement un repas. Une étude nationale présentée par Caritas vient rappeler cette accablante réalité : 735'000 personnes sont touchées par la pauvreté, 600'000 flirtent avec le minimum vital. Une personne sur six en Suisse vit dans la pauvreté ou est menacée d'y tomber. Les causes sont identifiées : entre autres, des logements très chers, des primes d'assurance maladie toujours plus onéreuses et une tendance à l'ubérisation de l'économie, augmentant le risque de précarité pour les plus faibles revenus. Les familles, notamment, peinent à rembourser des dettes telles que des frais de maladie imprévus. Parfois, ce sont les conditions de travail instables et des offres d'accueil extrafamilial insuffisantes qui engendrent la précarité.

Pour ces personnes pensant faire des économies, une des principales conséquences, et nous le constatons régulièrement, se traduit par des renoncements à certains soins de santé, notamment les soins de prévention. Ainsi la précarité interdit ce minimum d'espérance en l'avenir qu'il faut avoir pour tenter d'améliorer le présent.

Informatique

L'informatique, même dans une activité sociale comme la nôtre, prend plus que jamais de l'ampleur, plus particulièrement la sécurité. En effet, nous apprenons régulièrement par la presse le piratage informatique avec demande de rançon d'entreprises ou d'institutions, quel que soit leur domaine d'activité. Les témoignages des victimes de ce chantage sont souvent similaires : désolation et paralysie du système informatique durant de nombreuses semaines. De nouveaux réflexes de sécurité doivent désormais être intégrés par tous.tes les collaborateurs.trices.

Même si, quel que soit le système de sécurité adopté, nous ne sommes jamais à l'abri d'une attaque, nous avons la chance de pouvoir compter sur un informaticien bénévole qui veille sur la sécurité du parc informatique tout en nous sensibilisant régulièrement aux bonnes pratiques afin de diminuer ce risque.

Après de nombreuses années d'utilisation, notre premier programme informatique pour la gestion des rendez-vous et des statistiques de nos prestations est en bout de course. Nous allons donc investir auprès d'un fournisseur de logiciel spécifique pour ce type de programme, afin de poursuivre notre développement l'esprit tranquille.

Nouveaux locaux

Après de nombreuses années de recherche, nous avons enfin trouvé des locaux correspondant à nos critères, notamment en terme de surface, passant de 250 m² à 480m².

Ces nouveaux locaux nous permettront de développer nos activités et de répondre aux nombreux défis qui nous attendent. Toutefois, le processus est plus lent que prévu : si la partie existante destinée aux « soins de santé » ne nécessite pas trop de transformations, la partie qui sera dédiée à « l'hygiène » se révèle plus compliquée que prévu. Nos architectes, malgré plusieurs contraintes techniques, se sont attelés à la tâche.

Nous espérons pouvoir démarrer nos activités dans les nouveaux locaux, situés à l'av. d'Echallens 123, 1004 Lausanne, fin 2022. En effet, outre les défis techniques, nous devons également gérer des oppositions relatives à la crainte de voir arriver une population désœuvrée. Nous comprenons parfaitement cette crainte. Pour cette raison, nous avons proposé aux opposant.e.s une rencontre.

Le même phénomène s'est produit lorsque le Point d'Eau a ouvert ses portes en 1999, à l'Avenue de Morges 26 à Lausanne. Depuis, 23 années de bonne cohabitation et de convivialité se sont développées avec le voisinage, les locataires et la gérance de l'immeuble.

Avec la pandémie, la précarité va malheureusement augmenter. Grâce à une équipe de 150 bénévoles, dont une centaine de thérapeutes, le Point d'Eau a plus que jamais un rôle important à jouer face à cette situation. Outre les migrant.e.s, cette réalité touche toujours plus les autochtones gagnant un peu trop pour ne pas pouvoir bénéficier d'aides sociales mais pas assez pour sortir de la précarité. Avec ce déménagement, nous pourrons, entre autres, doubler le cabinet dentaire ainsi que celui des soins de santé, sans compter les nombreuses améliorations, tant pour l'équipe des salarié.e.s que pour les bénévoles et les usagers.ères.

A ce stade, nous pouvons déjà remercier :

- la Loterie Romande pour son soutien significatif sans lequel nous ne pourrions pas financer ce déménagement ;
- l'agence Bernard Nicod, propriétaire et gestionnaire des locaux, qui nous a offert la gratuité du loyer pour de nombreux mois ;
- les Retraites Populaires pour le rabais consenti sur loyer des locaux actuels ;
- l'ASPEL et son président Jean-Baptiste Heinzer (Association de Soutien au Point d'Eau de Lausanne), pour leur soutien financier indispensable.

Je ne saurais conclure sans remercier également :

- la DGS (Direction Générale de la Santé) ; les membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction, ainsi que son président Alexandre de Saugy, pour la confiance accordée ;
- les organisations qui participent à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route, à savoir : le Département de la santé publique du Canton de Vaud, la Fondation Sandoz, la Fondation philanthropique Jules Rey, la Fondation GIVEKA, l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean, PROFA, Caritas, FEDEC-VD, le Rotary Club, le Zonta club Lausanne, Bénévolat Vaud, ainsi que de nombreux autres partenaires ;
- les nombreux autres soutiens qui nous permettront de poursuivre notre mission d'aide aux personnes les plus démunies.

Mes remerciements vont évidemment aussi à l'équipe de base, profondément attachée à ce projet original, pour son dévouement à toute épreuve face aux nombreux défis quotidiens.

A vous toutes et tous, un chaleureux merci.

François Chéraz
Directeur

En 2021, nous avons 14 salarié.es, représentant 6.98 EPT et environ 150 bénévoles.

Au total, l'équipe du Point d'Eau est composée de :

14 personnes salariées :

- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 1 responsable des prestations d'hygiène
- 1 travailleuse sociale
- 2 réceptionnistes
- 3 infirmières et 1 infirmier
- 1 hygiéniste dentaire
- 3 assistantes dentaires

- 40 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 20 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- Environ 35 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 2 pharmaciennes
- 3 infirmières spécialisée en : diabétologie, accompagnement psychologique, nutritionnel.
- 10 médecins dentistes
- 1 chirurgien maxillo-facial
- 1 dentiste chirurgienne
- 1 assistante dentaire
- 1 technicien dentaire
- 5 ostéopathes
- 2 thérapeutes en médecine traditionnelle chinoise
- 7 masseurs-euses
- 3 podologues
- 2 psychologues
- 1 informaticien
- 1 assistante sociale
- 1 intervenante de PROFA pour la prévention des maladies IST
- 2 coiffeuses

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure

2. l'orientation sociale

3. les consultations infirmières et médicales

4. les consultations de soins dentaires

5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches et la buanderie gérées par les bénévoles d'accueil.

1.1 Buanderie



Cette 2ème année de pandémie nous a obligé à continuer à fonctionner différemment afin d'appliquer les mesures de sécurité sanitaire préconisées par les autorités. Ces mesures nous ont empêchés de recevoir nos usagers-ères comme nous avions l'habitude de le faire dans nos salles d'attente. Par contre, ce service à continuer à fonctionner afin que les plus démunis-e-s puissent tout simplement bénéficier des prestations indispensables à un minimum de dignité, comme par exemple l'hygiène corporelle. Nous espérons tous/tes le retour à une vie normale qui permettra à nouveau des interactions qui nous ont, réciproquement, tellement manqué, entre nos usagers-ères et nos bénévoles.

La buanderie est ouverte tous les jours de la semaine, soit 6 heures d'ouverture par jour, ce qui correspond aux heures d'ouverture les lundis et jeudis de 14h00 à 20h00 et les mardis, mercredis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'usagers.

La buanderie est composée de 17 machines : 7 machines à laver de type industriel et 10 sècheurs. Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreux usagers qui n'ont parfois que les habits qu'ils portent sur eux de faire une machine le jour même. Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive, du détachant.

Le nombre de lavages est passé de 4'282 en 2020 à 6'059 en 2021.



1.2 Douches

Nous avons actuellement 3 douches pour les hommes et 1 pour les femmes. Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF.

Depuis le début de la pandémie, nous avons renoncé à la contribution de 1.- pour cette prestation qui est devenue gratuite. En effet, pour ce service, nous accueillons la frange de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF et / ou des migrants en situation irrégulière et parfois quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des usagers vivant provisoirement dans leur voiture.

Nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampooing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits, en fonction des donations. Les usagers ont droit à l'utilisation des douches pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Elles sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo où les usagers peuvent se raser.

Nous essayons également de sensibiliser certaine communauté à ne pas venir tous ensemble, au même moment, surtout si elles sont nombreuses, car vu les locaux exigus cela peut déboucher sur de réels problèmes d'organisation.

Le nombre de douches est passé de 2'334 en 2020 à 4'129 en 2021.



1.3 Bénévoles d'accueil

La buanderie est, et reste, un point très important de l'activité de notre Centre. Elle a aussi d'ailleurs, (avec les douches) une grande part dans le nom même de notre Fondation : « Point d'Eau », ... l'eau, le fait de pouvoir laver ses vêtements et rester propre malgré tout.

Ces deux années de pandémie ont mis à mal l'organisation de notre buanderie, et nous avons dû, avec l'aide de Médecins sans Frontières, mettre en place un protocole sanitaire spécial.

Cette année, nous avons continué avec, par prudence, ce même protocole; les usagers déposent leur linge dans des sacs, à l'entrée du PEL, ces sacs sont vidés, leur contenu lavé et séché par les soins des bénévoles, et ensuite remis dans les sacs que les personnes viennent rechercher quelques heures après.

Donc pas d'usagers-buanderie qui séjournent et circulent dans le Centre, donc moins de risques de contamination.

Cette manière de faire nous a permis de pouvoir continuer toute l'année, à offrir cette prestation d'hygiène, très importante pour les personnes dans la précarité.

Les bénévoles ont accepté et suivi cette façon de faire, qui les privait néanmoins de ce qu'ils aiment le plus : le contact avec les usagers, l'échange avec l'autre, le terrain ...

Les bénévoles ont fait « équipage » (toujours l'eau ...) sans rechigner, conscients que mettre la tête sous le sable ne fera pas changer les vents et qu'aucun matelot ne se sauvera seul.

C'était une nécessité pour notre collectif social autant que pour notre équilibre personnel, la seule façon de pouvoir continuer à aider et à lutter contre notre sentiment d'impuissance.

Nous espérons qu'en 2022, la situation sanitaire sera un peu apaisée pour que la buanderie puisse reprendre son fonctionnement normal où les usagers, comme par le passé, seront accueillis et suivis par les bénévoles mais mettront eux-mêmes leur linge à laver et à sécher et il pourra de nouveau y avoir échange entre bénévoles et usagers.

Le futur n'est ni blanc, ni noir, mais la solidarité éclaire notre avenir.

Christine Landolt, responsable des bénévoles d'accueil



1.4. Coiffure

Malheureusement, cette prestation proposée a continué à être fortement réduite durant la pandémie. Située dans un petit local de douche et sans fenêtre, elle n'a pas pu être proposée durant une longue période de l'année, à cause de la pandémie.

Nous nous réjouissons des nouveaux locaux pour installer un véritable local de coiffure pour une prestation très appréciée par nos usagers-ères. Nous aurons ainsi la possibilité d'élargir la palette des prestations en proposant, outre des coupes simples, également des mèches et couleurs.

Avant la pandémie, cette prestation a été assurée par 2 coiffeuses professionnelles. Ce service comprend uniquement des coupes simples aussi bien pour les adultes que pour les enfants. De plus, cette année, nous avons proposé également des soins pour les barbes. Cette prestation est fort appréciée et nous souhaitons non seulement la maintenir, mais également la développer.

A cause de la pandémie, le nombre de prestations est passé de 157 en 2020 à 67 en 2021.



2. Accueil, Informations et Orientation

En qualité de responsable de l'accueil et de l'orientation au sein de la fondation, mon rôle est tout d'abord d'accueillir les nouveaux et nouvelles bénéficiaires en les informant des prestations que nous offrons. Dans un deuxième temps, j'oriente les personnes selon leur besoin dans le réseau. Qu'il s'agisse d'étudiant.e.s, de retraité.e.s, de personnes sans-papiers ou à petits revenus, leur point commun est qu'ils sont tous et toutes touché.e.s par une forme de précarité. Et cette année de plus, en raison de la pandémie, aura été particulièrement difficile pour une population déjà précarisée.

Nous avons rencontré beaucoup de personnes vivant différentes situations, et, force est de constater, de plus en plus complexes. Parfois, cela peut être des questions de survie comme : où manger ? où dormir ? où faire des courses alimentaires au moindre coût ? Et puis parfois nous avons d'autres types de demandes, dont voici deux exemples qui en témoignent.

Une patiente que nous connaissons bien, cinquantenaire, sans-papiers, se présente un jour au Point d'Eau à la suite d'une chute dans un transport en commun. Elle a le poignet brisé et une grosse contusion au niveau du genou. Si les frais médicaux liés à l'accident ont pu être pris en charge grâce au soutien d'une fondation, la possibilité de percevoir une perte de gain liée à son incapacité de travail est inexistante. Elle travaille de manière non déclarée auprès de plusieurs employeurs et, de fait, n'est pas couverte en cas d'accident. Nous avions donc très peu de possibilités pour garantir son revenu durant cette incapacité. Toutefois, j'ai accompagné cette dame dans une procédure de demande de dédommagement auprès de la société qui exploite le transport dans lequel elle a chuté. Après diverses démarches et notamment la récolte de documents qui prouvaient qu'elle était en emploi (même non-déclaré), elle a obtenu dédommagement à hauteur de deux mois de salaire. Ce fut, un énorme soulagement pour cette dame. Sans revenu pendant deux mois, les conséquences auraient pu être réellement catastrophiques pour elle et son fils. L'occasion ici de remercier la société en question qui a réellement fait preuve d'humanisme et de gentillesse au regard de cette situation. A ce jour, cette dame va bien, continue de survivre, et ce, toujours avec le sourire, malgré une situation plus que précaire.

Une autre situation rencontrée en 2021. Il s'agit d'un monsieur suisse, retraité, célibataire et sans enfant. Il a travaillé toute sa vie mais perçoit une maigre retraite (AVS et LPP, pas de 3ème pilier). Il est venu nous voir pour une problématique dentaire. A la suite de son rendez-vous avec le dentiste, une somme importante était à prévoir pour la création d'une prothèse inférieure complète. Monsieur est dans l'incapacité de payer les frais de laboratoire dentaire en raison de sa petite retraite, mais aussi de plusieurs poursuites qui courent depuis de nombreuses années. En effet, une période difficile de sa vie l'a engouffré dans une multitude de dettes et pensait ne plus pouvoir s'en défaire. Je l'ai mis en contact avec une fondation qui aide les personnes dans sa situation à y voir plus clair. Toutefois, à ce moment-là, nous vivions une période difficile, tout le réseau était surchargé et le premier rendez-vous s'est fait attendre. De plus, j'avais remarqué en discutant avec lui qu'il payait une somme non-négligeable de prime mensuelle d'assurance-maladie, mais n'était pas au bénéfice d'un subside, bien qu'éligible. Comme le premier rendez-vous avec la fondation intervenait des semaines plus tard, d'entente avec lui, nous avons rempli ensemble une demande de subsides. Très vite, il a reçu une réponse positive et perçoit aujourd'hui une aide qui couvre plus de la moitié de sa prime mensuelle. L'argent économisé sur la prime d'assurance lui permet de régler petit à petit ses dettes. Pour les frais dentaires, nous avons pu solliciter l'aide financière d'une fondation pour la prise en charge des frais dentaire. Ce monsieur est aujourd'hui plus sain financièrement et souffre moins de l'anxiété générée par la problématique financière.

Notre travail nécessite toujours une grande adaptation aux réalités du terrain. Certaines situations sont parfois délicates, mais c'est en travaillant conjointement avec les collègues du Point d'Eau et les partenaires du réseau, que de bonnes orientations peuvent se faire. En conclusion, cette année 2021 aura été riche de rencontres et de travail en équipe, le tout, toujours empreint d'empathie, de compréhension et de professionnalisme.

Le nombre de consultations est passé de 2'125 en 2020 à 2'307 en 2021.

Zélie Zigliani, travailleuse sociale.



3. Consultations infirmières et médicales

L'infirmierie du Point d'Eau propose des consultations infirmières où la personne est prise en soin dans ses aspects bio-psycho-sociaux afin de répondre à ses besoins en matière de santé. Notre population est principalement migrante et sans assurance maladie, mais aussi composée de personnes marginalisées ou autochtones qui se trouvent dans une situation de fragilité.

Que se passe-t-il derrière la porte blanche de l'infirmierie ?

Un patient se présente avec un problème de santé aigu ou chronique est pris en charge par un(e) infirmier(e) qui évalue ses besoins en matière de santé. Elle/Il décide selon l'urgence de la situation soit de l'orienter dans les réseaux sanitaires lausannois soit comme dans la grande majorité des cas (95%) de proposer un suivi infirmier au Point d'Eau. Une quantité importante de patients suivis pour des maladies chroniques (hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie) bénéficie de ce type de prise en charge. Nous examinons alors les différents aspects de la maladie, les traitements ou divers contrôles nécessaires en tenant compte du ressenti de la personne et de ses croyances afin d'effectuer des changements dans sa vie quotidienne. Dans certains cas, nous accompagnons le patient dans son cheminement migratoire et sur la route des aléas de la précarité. Nous devons souvent être à l'écoute de leur souffrance et à même de proposer un espace apte à la création d'une relation aidante en plus de conseils professionnels ou dans certains cas un accompagnement psycho-social est nécessaire.

Nous recevons aussi des urgences entre nos consultations, effectuons des pansements de plaies, des perfusions ou injections, et proposons des actions de promotion et prévention de la santé entre autres. Nos journées sont multifacettes et colorées.

Lorsque cela est nécessaire, nos patients sont vus au PEL par un médecin bénévole, majoritairement des médecins généralistes mais aussi des spécialistes comme des gynécologues, chirurgiens, orthopédistes, dermatologue et neurologue qui nous apportent un grand soutien grâce à leur expertise. Dans d'autres cas et pour d'autres spécialités requérant notamment du matériel spécifique, nous avons la chance de pouvoir compter sur un fort réseau de médecins (environ 40) externes qui reçoivent des patients dans leurs cabinets et le suivi est ensuite souvent réalisé au Point d'Eau.

L'infirmierie est aussi un lieu de stage pour les étudiants infirmiers en fin de formation ainsi que les étudiants en médecine.

Cette année encore, la campagne Get Tested en collaboration avec PROFA et le soutien de l'aide suisse contre le Sida, durant les mois de novembre et décembre a permis d'offrir aux patients qui le souhaitaient des tests gratuits pour détecter les IST au Point d'Eau mais aussi à l'Espace, le bistro social géré par la ville de Lausanne. Au même titre que l'année dernière, celle-ci a eu peu de succès avec moins d'une vingtaine de tests réalisés. Ceci s'explique, nous le pensons, par un quotidien inondé pour ces usagers par l'urgence de la pandémie et son caractère omniprésent dans les questions de santé. Autrement dit, les questions liées à la sexualité et surtout à la prévention et au dépistage sont passées en deuxième plan et représentaient moins une priorité.

Dans ce contexte de pandémie de la Covid19, l'Espace avait réduit ses capacités d'accueil et devait gérer le flux d'arrivée et sorties pour maintenir les mesures sanitaires en vigueur. Cependant, cela n'a pas empêché que notre permanence de soins infirmiers se poursuive. En effet, 54 permanences ont été assurées avec au total plus de 442 personnes/consultations dont 43 femmes.

Durant cette année 2021, Médecins du monde Suisse a démarré un projet de santé communautaire en proposant des permanences infirmières dans toutes les structures d'hébergement du canton de Vaud, celles-ci ayant pour principe l'anonymat et la gratuité. Ce projet d'accès aux soins pour les personnes sans abri et précarisées a pour but de renforcer le réseau de soin bas seuil en réorientant les personnes au sein des institutions déjà existantes et ainsi favoriser la collaboration entre ces différents acteurs. Notamment avec notre structure du Point d'Eau pour ce qui est des soins infirmiers, ostéopathes et soins dentaires de nombreux usagers des hébergements d'urgence et centres d'accueil de jour sont venus pour la première fois bénéficier de ces prestations.

La plateforme bas-seuil coordonnée par Relier a pu aussi continuer, en distanciel, nous remercions les différentes personnes impliquées pour avoir maintenu ce lien et ces espaces d'échanges plus qu'essentiels.

Le réseau santé mentale et précarité coordonné par le Sleep'in a aussi poursuivi ses séances, spécifiquement en relevant ces nombreuses situations de santé mentale qui se sont multipliées cette année au sein des différentes structures du réseau. Elles sont caractéristiques des conséquences du Covid au long terme avec l'isolement et la paupérisation qu'il a amenée. Mais aussi du fait que les problématiques de santé mentale au sein des populations précaires et vulnérables, ne sont que très peu considérées et restent les parents pauvres des politiques de santé publique.

Quelques chiffres et changements durant l'année 2021

Comme nous le savons, l'année 2021 a été marquée par la Covid tout comme l'avait été 2020. Forts de l'expérience acquise durant l'année précédente ainsi que les mesures sanitaires mises en place, les consultations n'ont cependant pas été suspendues. Cela a permis de maintenir toute l'offre en soins infirmiers et les consultations médicales en présentiel.

Concernant ce même thème, la collaboration avec Unisanté/CHUV a permis de garantir la possibilité de se faire tester pour les populations sans assurance maladie, puis par la suite de se faire vacciner. La majorité des usagers ont répondu présent. Au niveau psycho-social, nous avons pu constater que la précarisation s'est accrue et que certains de nos usagers n'ont pas pu retrouver de travail, ont parfois perdu leur logement n'arrivant plus à payer leur loyer. La collaboration avec CARITAS Vaud et les autres structures de la ville de Lausanne a donc été plus que nécessaire.

Nos 3 infirmières bénévoles ont pu continuer à proposer leur précieuse offre en soins dans leurs domaines respectifs à savoir, la nutrition, le suivi des maladies chroniques avec un focus sur l'éducation thérapeutique, les soins infirmiers en diabétologie, l'accompagnement psycho-social et le processus de deuil.

Au niveau médical, Dre Martine Monnat a rejoint l'équipe médicale afin de proposer une supervision/méta-analyse pour des situations de patients atteints dans leur santé mentale, elle reprend le flambeau du Dr. Prudencio Martin. D'autre part, un psychologue bénévole accompagne certains de nos patients nécessitant un suivi plus spécifique.

Les colloques médecins infirmiers ont repris en 2021 et ont permis aux différents intervenants de se retrouver et de partager leurs vécus /expériences.

Nos pharmaciennes ont pu continuer à nous fournir leur aide avec le tri si important des médicaments et cela malgré leurs agendas chargés.

En 2021, 2588 consultations dont 82 % étaient infirmières et 18 % médicales ont été réalisées.

Les motifs de consultations les plus fréquents restent les problèmes musculo-squelettiques, cardiaques puis au 3ème rang les problèmes d'ordres gynécologiques, psycho-sociaux et digestifs.

Pour l'équipe infirmière Nathalie Bakr et Gaël Glories



4. Médecine dentaire

2021 a été aussi pour le cabinet dentaire une année particulière en raison de la pandémie. En effet, si le centre avait réussi à s'adjoindre la collaboration d'une vingtaine de dentistes bénévoles avant celle-ci, une grande partie des bénévoles retraité.e.s ont, entre temps, suspendu leur collaboration, dans l'attente de jours meilleurs. Nous espérons leur retour une fois la situation revenue à sa normalité.

Nous avons eu par chance quelques nouveaux.elles collègues venu.e.s compléter l'équipe, une collaboration vraiment fort utile. Malgré ces nouvelles forces vives, le cabinet n'a jamais fonctionné à plein régime alors que la demande n'a cessé de croître.

Toujours plus d'usagers.ères se sont présenté.e.s avec des cas urgents que ni le PEL ni les urgences du CHUV n'arrivaient à prendre en charge. Ces situations douloureuses ont également apporté de vives tensions pour le personnel du centre qui, très souvent, n'avait pas d'autres réponses à apporter que l'attente et la médication. Face à cette situation intenable, nous avons trouvé de l'aide auprès de la DGS (Direction Générale de la Santé) qui provisoirement nous a accordé le financement d'une dotation équivalent à renfort de 60%. Finalement, ce sont 2 dentistes engagés par le CHUV qui sont venus soulager ces cas urgents, en travaillant soit au CHUV, soit au PEL, remplissant ainsi les plages horaires libres du centre, sans remplacer le travail fourni par nos fidèles et précieux bénévoles. Cette solution est provisoire et nous continuons, plus que jamais, à chercher d'autres dentistes bénévoles pour notre futur 2ème cabinet.

Notre équipe, outre les dentistes bénévoles, est toujours composée de 3 assistantes dentaires, d'une hygiéniste et d'un technicien dentaire qui nous fait des prothèses de grande qualité à des tarifs fort intéressants. Nous nous réjouissons également de la fidélité et de la souplesse de cette équipe indispensable au bon fonctionnement de notre mission. Nous pouvons également bénéficier de l'expérience d'un collègue spécialiste du maxillo-facial qui intervient périodiquement dans nos locaux pour des cas difficiles. Pour renforcer cette équipe complémentaire, nous nous réjouissons également de l'arrivée d'une dentiste spécialisée, entre autres, en chirurgie dentaire.

Nos patient-e-s sont soit des migrant.e.s, soit des autochtones, d'ailleurs toujours plus nombreux.euses. des étudiant.e.s, des « working poors », des familles monoparentales, des mères et pères célibataires, des veuves.veufs, des retraité.e.s aux faibles revenus.

Il devient urgent d'élargir l'offre pour une population précarisée qui, faute de moyens, renonce bien trop souvent aux soins et à la prophylaxie. Avec le futur déménagement, que nous espérons fin 2022, le PEL pourra bénéficier d'un 2ème cabinet nous permettant ainsi de mieux répondre à la demande. Il faudra pour cela, non seulement maintenir l'équipe des dentistes bénévoles, mais chercher à l'agrandir.

Nous en profitons pour remercier du soutien apporté aussi bien de la part du Dr Olivier Marmy, membre de la SSO, que du président de l'ASVMD le Dr Nicolas Rizcalla ainsi que des Drs Bischof et El Hage de chez Ardentis. Toute notre gratitude va également à notre fidèle équipe de bénévoles.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 40.-.

Le nombre de consultations est passé de 907 en 2020 à 1'104 en 2021.



4.1 L'hygiéniste dentaire

A cause de la pandémie, nous avons dû fermer cette prestation durant plusieurs mois pour nous concentrer que sur les prestations d'urgence dentaire.

Tous les jeudis, notre hygiéniste dentaire propose des détartrages et fait de la prévention auprès de nos usagers en complément de celle prodiguée par nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant par la prévention, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé. La pratique de plusieurs langues de notre hygiéniste est un atout pour faire passer le message auprès de nos usagers.

Outre le détartrage qui reste sa principale activité, l'hygiéniste peut, grâce à sa formation de dentiste dans son pays d'origine, juger en amont de la prise en charge ou non des patients qui se présentent, en cas de doute quant à leurs problèmes dentaires.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 20.-.

Le nombre de consultations est passé de 447 en 2020 à 224 en 2021.



5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine traditionnelle chinoise et podologie

5.1 Ostéopathie

L'année 2021 a aussi été marquée par la pandémie de Covid-19, mais la fréquentation pour les consultations ostéopathiques a tout de même continué à être importante. De nombreux patients ont fait appel au Point d'Eau dans le cas de douleurs diverses et les rendez-vous ostéopathiques ont à nouveau été très demandés.

Nous avons pu répondre à cette forte demande grâce à la présence des étudiant(e)s et superviseur(-euses) de la HES en ostéopathie de Fribourg, ainsi que de quelques ostéopathes bénévoles. Le nombre d'ostéopathes bénévoles a malheureusement un peu diminué suite à l'année compliquée de 2020. Après à la suspension des consultations ostéopathiques en mars 2020, certains bénévoles n'ont pas encore annoncé leur désir de revenir au Point d'Eau. Nous sommes donc à la recherche de nouvelles (ou d'anciennes !) forces pour étoffer à nouveau un peu plus notre équipe d'ostéopathes.

Il faut dire que malgré la pandémie, certains patients ont continué à faire des métiers parfois très durs physiquement et ils sont donc venus solliciter l'aide des ostéopathes pour par exemple des douleurs cervicales, dorsales ou lombaires ou des tendinites dues au port de lourdes charges. Le télé-travail a lui aussi amené son lot de douleurs et de tensions pour les personnes travaillant en position assise toute la journée, à l'ordinateur, parfois mal installées, sur une chaise de cuisine par exemple. La tension psychologique amenée par cette pandémie a aussi fait que les gens ressentaient un certain mal-être et par conséquent, des douleurs exacerbées.

L'ostéopathie est communément appelée « médecine manuelle », et ce à juste titre étant donné que les ostéopathes utilisent uniquement leurs mains pour soigner leurs patients. Les techniques manuelles peuvent être douces et mobiliseront les articulations, ainsi que les muscles et les ligaments qui les entourent, afin de retrouver une meilleure fonction de cette articulation. Certains gestes techniques seront plus rapides dans leur réalisation et pourront parfois émettre un son assimilé à un « craquement » dans le liquide articulaire, ce qui mobilisera les structures concernées par le « blocage » évoqué par le patient. Une articulation n'est pas réellement « bloquée » mais par un phénomène d'inflammation, de mauvaise vascularisation et de positions compensatoires, il arrive parfois que nos mouvements soient restreints et que certaines de nos articulations manquent de mobilité, ce qui peut être gênant dans le quotidien. Les ostéopathes utilisent également d'autres techniques comme par exemple les techniques dites viscérales qui traiteront des problèmes digestifs ou les techniques crâniennes qui s'attèleront plutôt à des troubles ORL ou à des maux de tête entre autres. Le nombre de consultations cette année n'est pas complètement revenu « à la normale », mais ce ne sont tout de même pas moins de 574 traitements ostéopathiques qui ont été dispensés en 2021. En 2022, nous serons ravis de continuer notre collaboration avec les étudiant(e)s de dernière année de la HES en ostéopathie de Fribourg et nous nous réjouissons déjà d'accueillir de nouveaux ostéopathes bénévoles, afin de compléter notre équipe.

A cause de la pandémie, le nombre de consultation est passé de 527 en 2020 à 574 en 2021.

Nathalie Bonin, ostéopathe CDS



5.2 Massage thérapeutique

Le massage a été une des prestations la plus préféritée par la pandémie. A nouveau, la configuration des locaux exigus nous a obligé à procéder à des choix.

Tous-tes les bénévoles se réjouissent également du prochain déménagement où ils-elles pourront œuvrer dans des cabinets plus spacieux et surtout tous dotés d'une fenêtre, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Nous continuons la collaboration, initiée en 2017, avec l'Ecole de Formation Professionnelle en Massothérapie (EFPM) qui forme les masseuses au cours de préparation au Brevet Fédéral de Masseur Médical. Souvent en collaboration avec les ostéopathes, les infirmières, les psychologues et la coordination, ces consultations sont réservées aux usagers qui en ont le plus besoin. Grâce aux échanges entre les différents corps de métier, c'est une véritable approche interdisciplinaire qui est proposée au Point d'Eau.

Les massages thérapeutiques prodigués au PEL sont destinés aux usagers particulièrement tendus et pour cette raison, nous n'entrons pas en matière pour toutes les demandes.

Ce sont essentiellement des massages relaxants et thérapeutiques qui sont pratiqués au PEL.

Les massages au PEL n'entrent donc pas dans la catégorie « luxe ». Au cours de leur parcours de vie souvent difficile, certains usagers ont accumulé d'énormes tensions et sont depuis longtemps déconnectés de leur corps.

Nous savons que les effets du massage sont non seulement physiologiques mais aussi psychologiques. Le massage peut avoir un effet calmant ou stimulant, selon l'orientation que l'on souhaite lui donner.

A cause de la pandémie, le nombre de consultations est passé de 230 en 2020 à 386 en 2021.



5.3 Médecine traditionnelle chinoise

Cette prestation de soin de santé proposée depuis 2019 au PEL continue à remporter un vif succès que seule la pandémie a freiné.

En 2021, une des deux thérapeutes a suspendu son bénévolat pour entreprendre une nouvelle formation.

Nous pouvons souligner le privilège de pouvoir compter sur 2 thérapeutes de grande qualité. Si les prestations de cette discipline sont vastes, c'est principalement l'acupuncture qui a séduit notre public. A noter que l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît l'intérêt de cette discipline pour un certain nombre de problèmes tels que les céphalées, lombalgies,

épicondylites, problèmes digestifs, insomnies, etc.

Le nombre de consultations s'est élevé de 65 en 2020 à 79 en 2021.



5.4 Podologie

Les consultations se font sur rendez-vous et nous continuons à demander une modeste prestation de 5 francs.

La podologue soigne principalement les cors, les durillons, les mycoses, les callosités ainsi que les ongles incarnés qui préteritent la marche.

Ce service est souvent sollicité par des personnes âgées souffrant de diabète ou par des SDF et génère un temps d'attente assez long. Nous pouvons toujours compter sur, 3 podologues mais nous continuons à rechercher d'autres bénévoles pour palier une demande toujours plus forte, principalement les personnes âgées.

Le nombre de consultations est passé de 41 en 2020 à 268 en 2021.

6. Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction générale de la santé. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention accordée, essentielle au bon fonctionnement du centre. Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève de la ville de Lausanne et nous nous réjouissons de cette collaboration.

7. Finances

L'exercice 2021 s'est terminé avec un bénéfice de CHF 203,83.-. La subvention de l'Etat de Vaud pour 2021 s'est établie à CHF 730'500.-

Le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2021, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

8. Conclusion

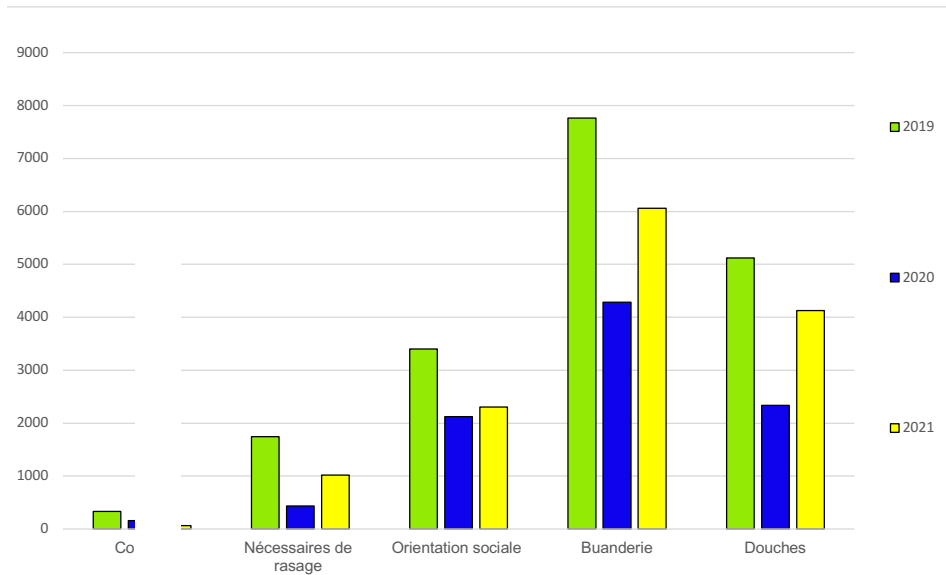
Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au Point d'Eau ou associées à son bon fonctionnement. Le Point d'Eau a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l'hygiène et de la santé.

Mai 2022

Prestations hygiène et orientation

Ces données représentent la demande

Année	Coiffure	Nécessaires de rasage	Orientation sociale	Buanderie	Douches
2019	331	1 743	3 398	7 762	5 117
2020	157	437	2 125	4 282	2 334
2021	67	1 020	2 307	6 059	4 129

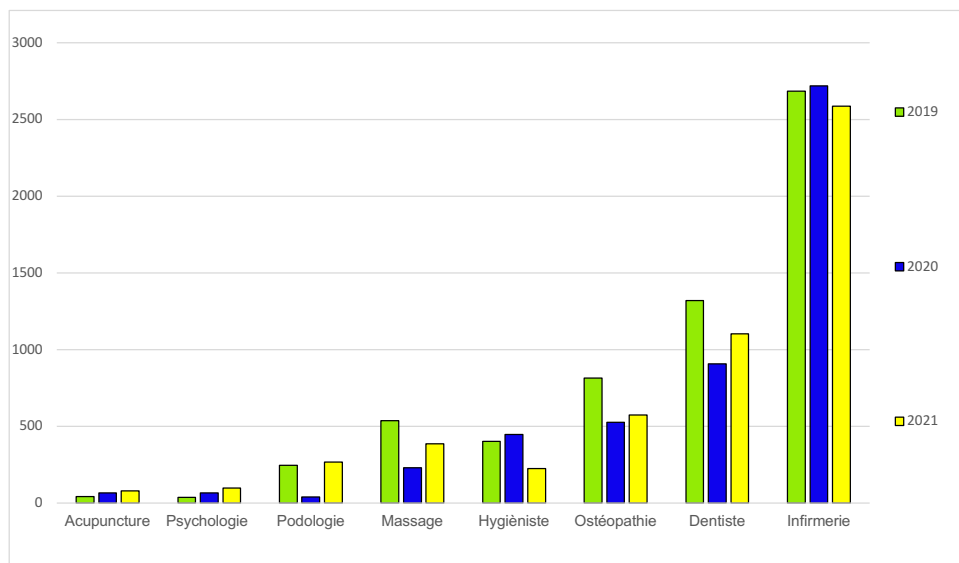


Prestations médicales et paramédicales

Ces données représentent l'offre et dépendent donc du nombre de bénévoles et de la disponibilité de nos locaux

Pour chacune de ces prestations, nous n'arrivons pas à répondre à la demande (la demande dépasse l'offre)

Année	Acupuncture	Psychologie	Podologie	Massage	Hygiéniste	Ostéopathie	Dentiste	Infirmierie
2019	43	37	245	538	403	816	1 320	2 684
2020	65	65	41	230	447	527	907	2 718
2021	79	97	268	386	224	574	1104	2 588



CRC Révision SA

Box des M&S 18
Case postale 6147
CH - 1001 Lausanne
Tél. +41 21 31 14 000
Email: info@crc.ch
www.crc.ch

FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2021

Rue du Midi 18
Case postale 6547
CH - 1002 Lausanne
Tél: +41(0) 21 349 1009
Email: info@crc-swiss
www.crc-swiss

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'eau de Lausanne
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne

1773/SZU/api

Lausanne, le 29 avril 2022

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION


sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'eau de Lausanne, à Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

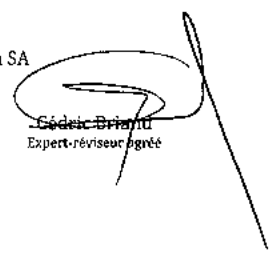
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

CRC Révision SA


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisse	910.35	415.40
Banque	856'360.77	76'972.20
	<u>857'271.12</u>	<u>77'387.60</u>
Créances à court terme		
Envers des tiers	8'987.00	4'355.45
Envers des institutions sociales	305.95	3'666.00
	<u>9'292.95</u>	<u>8'021.45</u>
Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	278'329.15	4'819.00
	<u>278'329.15</u>	<u>4'819.00</u>
Total de l'actif circulant	<u>1'144'893.22</u>	<u>90'228.85</u>
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations financières		
Garantie de loyer	57'960.00	0.00
	<u>57'960.00</u>	<u>0.00</u>
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	1.00	1.00
	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
Total de l'actif immobilisé	<u>57'961.00</u>	<u>1.00</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>1'202'854.22</u>	<u>90'229.85</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Passifs de régularisation		
Charges à payer	<u>41'717.00</u>	<u>28'757.65</u>
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>41'717.00</u>	<u>28'757.65</u>
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	4'606.80	4'606.80
Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	3'902.90	6'126.45
Fonds Loterie Romande	952'444.74	0.00
Fonds DGS - aménagement cabinet dentaire	<u>149'240.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>1'110'194.44</u>	<u>10'733.25</u>
Total des capitaux étrangers à long terme	<u>1'110'194.44</u>	<u>10'733.25</u>
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	<u>50'665.00</u>	<u>50'665.00</u>
Reserves issues du résultat		
Résultat reporté au 1er janvier	73.95	3'299.00
Résultat / déficit (-) de l'exercice	<u>203.83</u>	<u>-3'225.05</u>
	<u>277.78</u>	<u>73.95</u>
Total des fonds propres	<u>50'942.78</u>	<u>50'738.95</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1'202'854.22</u>	<u>90'229.85</u>

Lausanne, le 29 avril 2022

Fondation Point d'eau de Lausanne

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

	<u>01.01-31.12.21</u>	<u>01.01-31.12.20</u>
	CHF	CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Subventions DGS	730'500.00	687'500.00
Association de soutien PEL	110'000.00	162'000.00
Fondation Giveka	100'000.00	100'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey	8'773.75	3'580.00
Participations soins ophtalmologiques Dr Michel Secrétan	247.00	0.00
Dons	<u>1'200.00</u>	<u>440.00</u>
	<u>950'720.75</u>	<u>953'520.00</u>
Produits de prestations		
Etat de vaud, consultations et dépistages	4'313.00	3'925.00
Soins d'infirmierie	15'851.75	13'276.45
Soins dentaires	51'656.00	40'438.50
Soins para-médicaux	7'680.05	6'478.50
Coiffure	570.00	790.00
Revenus de lavages	5'585.00	4'765.00
Revenus de douches	<u>8.00</u>	<u>1'361.00</u>
	<u>85'655.80</u>	<u>71'034.45</u>
Produits divers		
Indemnisation de formation	4'383.35	4'800.00
Revenus divers	<u>2'070.90</u>	<u>67.75</u>
	<u>6'454.25</u>	<u>4'867.75</u>
Total des revenus d'exploitation	<u>1'042'830.80</u>	<u>1'029'422.20</u>
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Achats de matériel pour les consultations et dépistages	1'886.45	476.20
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmierie	14'652.30	12'896.40
Frais de médicaments et fournitures dentaires	28'735.85	33'510.70
Frais médicaux (Fondation philanthropique Jules Rey)	8'773.75	3'580.00
Charges de laboratoire et analyses médicales	11'945.55	10'958.60
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	2'470.55	2'063.50
Frais buanderie et douches	2'417.49	2'323.35
Frais fournitures pour soins para-médicaux	2'055.98	764.98
Petites fournitures pour prestations	<u>3'197.47</u>	<u>2'882.65</u>
	<u>76'135.39</u>	<u>69'456.38</u>
Charges de personnel		
Salaires bruts	625'425.00	638'971.35
./. Indemnités assurances	-6'229.00	-17'142.00
./. Indemnités RHT et quarantaine Covid-19	-1'475.10	-11'492.25
Charges sociales	120'181.20	119'211.55
Cours, formation et supervision	5'336.00	1'750.00
Frais du personnel	<u>15'593.90</u>	<u>16'508.80</u>
	<u>758'832.00</u>	<u>747'807.45</u>

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

	<u>01.01-31.12.21</u>	<u>01.01-31.12.20</u>
	CHF	CHF
Report	<u>834'967.39</u>	<u>817'263.83</u>
Charges d'exploitation		
Loyers et chauffage	89'760.00	70'882.00
./ Sous-locations parking	-950.00	-600.00
Nettoyage des locaux	33'744.00	33'024.00
Electricité et eau	18'406.15	14'530.70
Frais de sécurité	1'214.90	2'410.30
Entretien et réparation matériel et équipement	20'942.52	25'524.22
Assurances choses et taxes	6'492.30	6'100.40
Frais pour les bénévoles	<u>1'789.90</u>	<u>1'982.20</u>
	<u>171'399.77</u>	<u>153'853.82</u>
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	16'924.96	9'385.85
Frais de cafétéria	1'993.55	1'743.70
Téléphones	3'412.60	3'408.75
Frais de port	253.10	450.45
Honoraires de tiers	3'738.70	3'431.00
Imprimés et publicité	1'971.00	6'992.80
Frais d'événements	1'767.10	3'960.20
Frais divers	<u>1'135.40</u>	<u>1'336.70</u>
	<u>31'196.41</u>	<u>30'709.45</u>
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	<u>204.90</u>	<u>246.27</u>
Total des charges de fonctionnement	<u>1'037'768.47</u>	<u>1'002'073.37</u>
Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	<u>5'062.33</u>	<u>27'348.83</u>
Amortissements		
Amortissement matériel et aménagement	<u>0.00</u>	<u>9'999.00</u>
Eléments exceptionnels, uniques ou hors période		
./ Produits exceptionnels divers	0.00	-758.20
./ Don Loterie Romande	-1'100'000.00	0.00
./ Subvention DGS exceptionnelle, aménagement cabinet dentaire	-149'240.00	0.00
Transformations et aménagements nouveaux locaux	147'555.26	0.00
Charges exceptionnelles diverses	38.60	0.00
Charges exceptionnelles patients liées au Covid-19	2'933.05	3'471.65
Charges exceptionnelles exploitation liées au Covid-19	<u>4'110.40</u>	<u>19'924.93</u>
	<u>-1'094'602.69</u>	<u>22'638.38</u>
Résultat / déficit (-) avant variation des fonds	<u>1'099'665.02</u>	<u>-5'288.55</u>
Variation des fonds affectés		
Utilisation nette (-) du fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	-2'223.55	-2'063.50
Attribution nette au fonds Loterie Romande	952'444.74	0.00
Attribution au fonds DGS - aménagement cabinet dentaire	<u>149'240.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>1'099'461.19</u>	<u>-2'063.50</u>
Résultat / déficit (-) de l'exercice	<u>203.83</u>	<u>-3'225.05</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

Informations générales

31.12.2021

31.12.2020

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.
Le conseil de fondation se compose de 12 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Frossard-de-Saugy Alexandre, président	signature collective à deux
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux
- Landolt Jean-François, trésorier	signature collective à deux
- Barraud Diane, membre	
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux
- de Olano Garatzabal Sonsoles, membre	signature collective à deux
- Demierre Bertrand, membre	
- Dory Elodie, membre	
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre	
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

	2021	% de la fortune brute
	CHF	
Liquidités bancaires CHF	857'271.12	71.3%
Créances envers des tiers	9'292.95	0.8%
Actifs de régularisation	278'329.15	23.1%
Actifs immobilisés	57'961.00	4.8%
Total de la fortune brute	<u>1'202'854.22</u>	<u>100%</u>

La répartition de la fortune respecte les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

Nombres de collaborateurs	31.12.2021	31.12.2020
Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle		
Jusqu'à 10 emplois à plein temps	Pertinent	Pertinent
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

Explications relatives aux postes exceptionnels divers

Différence de caisse	38.60	-
Charges exceptionnelles diverses	38.60	-
Zurich, part aux excédents d'assurance (LAA) 2017 à 2019	-	-758.20
Produits exceptionnels divers	-	758.20

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)

Etat au 1er janvier	4'606.80	4'606.80
Utilisation (-)	-	-
Etat au 31 décembre	4'606.80	4'606.80

Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan

Etat au 1er janvier	6'126.45	8'189.95
Attribution	247.00	-
Utilisation (-)	-2'470.55	-2'063.50
Etat au 31 décembre	3'902.90	6'126.45

Les attributions 2021 correspondent aux participations des usagers aux soins. La fondation a décidé d'attribuer ces participations au fonds permettant ainsi d'aider des prochains usagers (solidarité).

Fonds Loterie Romande

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	1'100'000.00	-
Utilisation (-)	-147'555.26	-
Etat au 31 décembre	952'444.74	-

Le don de la Loterie Romande a été utilisé en 2021 pour les premiers achats et honoraires d'architecte en vue du déménagement dans les nouveaux locaux, situés à l'avenue d'Echallens 123 à Lausanne. Les travaux de transformation, d'aménagement et de déménagement seront effectués durant l'année 2022. Le solde du don, non utilisé au 31 décembre 2021 a été affecté au fonds Loterie Romande.

Fonds DGS - aménagement cabinet dentaire

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	149'240.00	-
Etat au 31 décembre	149'240.00	-

La DGS a versé, en janvier 2022, une subvention exceptionnelle concernant l'aménagement du cabinet dentaire qui sera effectué en 2022, préalablement au déménagement. Le montant à recevoir au 31 décembre 2021 figure à la fois dans les actifs de régularisation et dans le fonds DGS, car la DGS a précisé dans ses justificatifs qu'il s'agissait d'une subvention se rapportant à l'exercice comptable 2021. En raison du principe comptable de la délimitation périodique, cet élément doit figurer dans les comptes 2021.

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Résultat reporté au 1er janvier	73.95	3'299.00
Résultat / déficit (-) de l'exercice	203.83	-3'225.05
	50'942.78	50'738.95

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

Rémunération du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés.

Autres informations

L'année 2021 a été marquée, comme pour 2020, par la pandémie du Covid-19 et les différentes restrictions y relatives. Les conséquences sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été prises en compte. Le conseil de fondation a défini et mis en place plusieurs mesures pour faire face aux difficultés et aux liquidités. Il suit au plus près l'évolution de la situation ce qui lui permet de prendre les décisions en adéquation avec les circonstances exceptionnelles.

Lausanne, le 29 avril 2022

Fondation Point d'eau de Lausanne

Fondation Point d'Eau de Lausanne

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

Alexandre de Saugy	Président
François Landolt	Vice-Président
Christine Landolt	Secrétaire
Jean-François Landolt	Membre
Sonsoles de Olano Garaizabal	Membre
Christine Frossard-de-Saugy	Trésorière
Brigitte de Mandato	Membre
Béatrice Dallèves	Membre
Elodie Dory	Membre
Jörchel Anhorn Bastienne	Membre
Diane Barraud	Membre
Me Bertrand Demierre	Membre

* * * *

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.- pour une personne seule et à CHF 80.- pour un couple, sur le compte :

Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2

